

APPEL À LA MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Les enseignant·es-chercheur·es, les enseignant·es, les chercheur·es, les personnels BIATSS, les doctorant·es, les docteur·es, les post-doctorant·es et les étudiant·es de l'Université d'Angers réunis en Assemblée générale le mardi 11 février 2020 ont débattu du projet de Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche (LPPR) et voté une motion :

Attaché·es à une recherche et à un enseignement supérieurs publics de qualité, nous nous inscrivons pleinement dans la mobilisation générale contre le projet de LPPR et de réforme des retraites, dont les enjeux sont liés. Redoutant une déconstruction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), nous rappelons notre attachement aux principes de l'ESR, promouvant les valeurs d'égalité et d'émancipation.

Aussi, nous nous mobilisons pour une amélioration des conditions de travail et d'études au sein des universités, et exigeons notamment :

- des mesures permettant la sortie de la précarité des étudiant·es et l'ouverture de l'université à l'ensemble des étudiant·es, y compris les étranger·es ;
- un plan de titularisation massif des précaires de l'ESR et la création de postes (BIATSS, enseignant·es-chercheur·es, chercheur·es) ;
- une pérennisation et une augmentation des crédits récurrents des laboratoires afin de sortir de l'appel à projet comme mode principal de financement de la recherche ;
- une augmentation du nombre des contrats doctoraux permettant une contractualisation de l'ensemble des doctorant·es et l'octroi du titre de séjour « scientifique chercheur·e » à tous les doctorant·es étranger·es.

Nous appelons à une mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire (BIATSS, enseignant·es-chercheur·es, enseignant·es, chercheur·es, doctorant·es, post-doctorant·es, docteur·es et étudiant·es) :

Assemblée générale le mercredi 19 février 2020 à l'UFR LLSH
(12h30-14h, amphi G)

Manifestation contre le projet de réforme des retraites,
jeudi 20 février 2020 à 10h30 à Saint-Serge (fontaine, ancienne station de tram)

Assemblée générale le mardi 3 mars 2020
sur les sites de Belle-Beille (12h30-14h) et de Saint-Serge (16h-17h30)

Journée nationale de grève dans l'ESR, jeudi 5 mars 2020 : « L'université s'arrête »
(arrêt total des activités administratives, de recherche et d'enseignement, actions ciblées et manifestations dans la journée).